

## Séance du conseil communautaire du 5 novembre 2025

### Extrait du registre des délibérations

#### *Délibération n° 196/2025*

#### **Décision modificative n° 2 - budget annexe de l'eau, exercice 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le cinq novembre, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de la CARF, 16 rue Villarey à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Sébastien OLHARAN a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

#### **Étaient présents :**

M. Yves JUHEL, M. Patrick CESARI, M. Gérard SPINELLI (quitte la séance à 19h15 avant le vote de l'affaire n°24), M. Jean-Mario LORENZI, M. Jean-Jacques RAFFAELE, M. Jean-Pierre VASSALLO, M. Sébastien OLHARAN, Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, M. Daniel ALBERTI, Mme Brigitte BRESC, M. Philippe OUDOT, M. Guy BONVALLET, M. Patrice NOVELLI, Mme Floriane CAZAL, Mme Isabelle ALMONTE, Mme Carmela CARTARRASA, Mme Sandra PAIRE, M. Cédric MONTEIRO, Mme Cindy GENOVESE, M. Edouard-Jean CURTET, M. Stéphane MANFREDI, Mme Solange BERNARD, M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, Mme Brigitte ALBERTINI

#### **Absents :**

M. Albert FILIPPI, M. Fabrice PASTOR, M. Mathieu MESSINA, Mme Stéphanie JACQUOT, Mme Joanna GENOVESE, M. Florent CHAMPION, M. Anthony MALVAULT, M. Alain DUCRUET, M. Nicolas SPINELLI, Mme Danielle LISBONA, Mme Patricia LORENZI, M. Guillaume CONTESSE, M. Jean-Claude ALARCON, Mme Marinella GIARDINA

#### **Pouvoirs :**

M. Olivier CHANTREAU donne pouvoir à Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, M. Dominique NICOLAÏ donne pouvoir à M. Ghislain POULAIN, M. Eric FORMENTO donne pouvoir à M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO donne pouvoir à Mme Sandra PAIRE, M. Daniel ALLAVENA donne pouvoir à M. Patrice NOVELLI, Mme Maïlys SALIVAS donne pouvoir à Mme Cindy GENOVESE, M. Christophe GLASSER donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Martine FERRERO donne pouvoir à M. Jean-Mario LORENZI

Date d'affichage : 13 NOV. 2025

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE**  
16 rue Villarey  
06500 MENTON

**Conseil communautaire du 5 novembre 2025**

*Délibération n° 196/2025*

**OBJET : Décision modificative n° 2 - budget annexe de l'eau, exercice 2025**

**RAPPORTEUR : M. Daniel ALBERTI,  
10ème Vice-Président**

**Le conseil communautaire de la CARE, réuni en séance publique,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5216-1 et suivants,

**Vu** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

**Vu** l'arrêté préfectoral de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, en date du 27 septembre 2001, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, modifié,

**Vu** l'arrêté préfectoral de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, en date du 10 septembre 2020, portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française,

**Vu** la nomenclature budgétaire et comptable M 49 applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable,

**Vu** la délibération n° 62/2025 du 9 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025 du budget annexe de l'eau de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française,

**Vu** la délibération n° 150/2025 du 24 septembre 2025 approuvant la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'eau de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française,

**Vu** l'avis du bureau communautaire du 27 octobre 2025,

**Vu** l'avis de la commission des finances du 27 octobre 2025,

**Considérant** que le budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe de l'eau de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a été approuvé par l'Assemblée Délibérante le 9 avril 2025,

**Considérant** que la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'eau de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a été approuvé par l'Assemblée Délibérante le 24 septembre 2025,

**Considérant** que des ajustements de crédits sont devenus nécessaires au niveau de la section d'investissement du budget annexe de l'eau de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, et sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Chapitres - Opérations / Comptes		Dépenses	Recettes
21	21531 – immobilisations corporelles en cours / installations, matériel et outillage techniques – réseaux d'adduction d'eau	+ 100.000,00 €	--
23	238 – avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	- 100.000,00 €	--
<b>Total de la section d'investissement =</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

**Considérant** qu'un ajustement de crédits est nécessaire entre 2 services du budget annexe de l'eau pour en dépense réelles pour assurer un chantier d'eau potable à Breil-sur-Roya,

**Considérant** que des ajustements de crédits sont devenus nécessaires en section d'investissement du budget annexe de l'eau de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE**

A l'unanimité

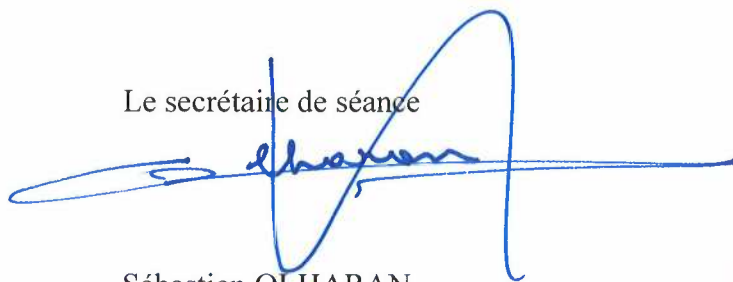
1°/ - **APPROUVE** la décision modificative n° 2 de l'exercice 2025 du budget annexe de l'eau de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, pour un montant total nul (0 € en section d'exploitation et 0 € en section d'investissement), telle que présentée par chapitres et / ou opérations dans le tableau ci-dessus :

pour la section d'investissement :

Chapitres - Opérations		Dépenses	Recettes
21	Immobilisations corporelles	+ 100.000,00 €	---
23	Immobilisations en cours	- 100.000,00 €	---
<b>Total de la section d'investissement =</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

2°/ - **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette décision modificative n° 2.

Le secrétaire de séance



Sébastien OLHARAN

Pour extrait conforme,

Le Président,



Accusé de réception en préfecture  
006-24060551-20251105-196-2025b-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2025  
Date de réception préfecture : 14/11/2025